

**Associés CND. Projet de règle de vie pour tous les associés (traduction du texte préparé par les associés de Beverley UK).**

1. Nous chercherons, dans notre vie quotidienne, à témoigner de l'amour de Dieu révélé dans la vie, la mort, la résurrection et l'ascension de notre Seigneur Jésus-Christ.
2. Nous essaierons d'approfondir notre Foi, en lisant la Bible avec discernement, en nous mettant à l'écoute de Dieu dans la prière et en participant à la liturgie de l'Eglise.
3. Nous accepterons, avec le secours de la grâce, que le but de toute pratique religieuse est la conversion du cœur et la transformation de toute notre vie: plaçant toute chose sous le regard de Dieu ; offrant tout ce que nous avons et ce que nous sommes pour les desseins d'amour de Dieu.

Prière : Dieu Créateur, rallume en nous les dons de ta grâce ; donne un nouvel élan à notre vie d'Associés et conduis-nous à la pleine réalisation de la vocation à laquelle tu nous a appelés, en suivant l'enseignement et les pas de ton Fils, notre Sauveur Jésus-Christ. Amen

Sabine Didelot et Cécile Jacquerye